

RENCONTRE MUNICIPALITÉ ASSOCIATIONS

VENDREDI 9 NOVEMBRE 2018

**MAISON DES ASSOCIATIONS
DE CHAMPCORNU**



LES ÉLUS EN LIEN AVEC LA VIE ASSOCIATIVE

Michel GIRARD

Maire-adjoint chargé des sports et de la sécurité

Catherine OMBRET

Adjointe au Maire chargée de l'action culturelle

Delphine NIEUL

Adjointe au Maire chargée de la communication et des manifestations officielles

Gilles BUREAU DU COLOMBIER

Conseiller municipal délégué à la vie associative, l'animation
et le comité des fêtes

Christophe RENAUD

Conseiller municipal

LES AGENTS EN LIEN AVEC LA VIE ASSOCIATIVE

Marie-Cécile VATEL

Directrice générale des services

Isabelle GUINFOLLEAU

Responsable du service communication et vie locale
(vie associative, culture et sport)

Nadège MORIN

Responsable du service comptabilité

Stéphane FOUBERT

Chargé de la vie associative et du parc de matériel

Thierry MEUNIER

Responsable des sports et des installations sportives

RETROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2018

Journée inter-associations : 3 juin 2018

Rencontre autour de jeux physiques et culturels
8 équipes participantes

Forum de la vie associative : 1^{er} septembre 2018

53 associations participantes

Trophées du sport : 12 octobre 2018

Bénévoles, sportifs et associations récompensés : 22 trophées & 115 diplômes
décernés individuellement ou collectivement

LES ASSOCIATIONS CRÉCHOISES

101 associations

Dont 9 nouvelles :

- Krav maga self defense (KMDS 79)
 - Ippon Shotokan Karaté-Do
 - Les Fées Bobines
 - Sur les pas de Bernadette
 - Hashi-Hikari
 - S'asseoir en conscience
 - Vitessens
 - Voisin voisine zéro déchet
 - MAM Bulle d'enfant

LES SUBVENTIONS ATTRIBUEES AUX ASSOCIATIONS CRECHOISES



Associations	2014	2015	2016	2017	2018	TOTAL
Sportives	15 870 €	20 750 €	18 290 €	21 174 €	22 860 €	98 944 €
Culturelles	18 708 €	18 900 €	18 270 €	18 218 €	18 800 €	92896 €
À caractère social	8 065 €	7 440 €	7 490 €	7 190 €	9 400 €	39 585 €
Coopératives scolaires écoles Créchoises	34 516 €	17 520 €	17 020 €	19 680 €	17 200 €	105 936 €
TOTAL	77 159 €	64 610 €	61 070 €	66 262 €	68 260 €	337 361 €


PRÊT DE MATÉRIEL PAR LA COMMUNE



- Aide à la logistique pour l'organisation des manifestations
- Mise à disposition **gratuite** du matériel : tivolis, stands, sonos, chaises, tables...
- Sous réserve des ressources techniques et humaines **disponibles** en fonction des manifestations déjà prévues
- Les demandes doivent être en adéquation avec les **besoins réels**

PRÊT DE MATÉRIEL PAR LA COMMUNE



- 
- Délai de réservation : **1 mois minimum** avant la date de l'événement
En haute saison (de mai à septembre), réservation **au moins 2 mois** avant l'événement
 - **Présence impérative** d'un référent le jour du montage et plan d'implantation à la signature du contrat
 - Réservation par mail ou pendant la permanence associative chaque mardi matin de 9 à 12 h

MINIBUS PUBLICITAIRE



- Prêt gratuit maximum **2 fois par an** dans le cadre des activités de l'association (au lieu d'1 fois)
- Sous réserve des besoins pour des manifestations municipales
- Déplacement uniquement dans **4 départements** : Deux-Sèvres, Vienne, Charente et Charente-Maritime
- Réservation par mail ou pendant la permanence associative chaque mardi matin de 9 à 12 h au moins **1 mois avant la date d'emprunt prévue ou par mail.**

COMMUNICATION

- Photocopies

Fournir le papier en quantité suffisante à l'accueil

- Encarts à insérer dans le bulletin municipal

Fournir du papier **couleur** 90 g en **2 950 exemplaires** à l'accueil de la Mairie → avant le 20 du mois



COMMUNICATION

- Panneau lumineux
- Agenda du bulletin municipal
 - Le déposer à la Mairie ou l'envoyer par mail
 - Avant le 20 du mois
- Banderoles
 - Demande d'autorisation d'emplacement à effectuer auprès de l'accueil de la Mairie par mail **1 mois minimum** avant la manifestation
 - Emplacement pour **2 semaines maximum**

Formulaire à remplir impérativement pour prise en compte de la demande

Mail Mairie : contact@ville-lacreche.fr

COMMUNICATION WEB



Ville de
La Crèche



Site :
www.ville-lacreche.fr



LES DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTIONS

Retour des dossiers : **15 janvier 2019**

Versement des subventions : **printemps 2019**

RAPPEL :

Chaque association doit posséder un N° SIRET

À FOURNIR :

Bilan 2018

Budget prévisionnel 2019

SALLES COMMUNALES

- **Maintien du tarif** des salles pour les associations Créchoises
Tarifs 2019 = 2018 = 2017 = 2016
- **Modification du règlement** de l'Hélianthe :
 - Art. 2 : conditions de location
 - Art. 3 : annulation de réservation

PROJETS 2019

- Travaux au stade Groussard
- Extension du gymnase de Chantoiseau

MANIFESTATIONS 2019

ORGANISÉES PAR LA MUNICIPALITÉ

- **En juin** : fête de la musique et fête de la Sèvre
→ Dates à fixer ultérieurement
- **Sam. 14 juillet** : fête nationale
- **Sam. 7 septembre** : forum des associations (Hélianthe)
- **Ven. 11 octobre** : Trophées du sport (Hélianthe)
- **Ven. 9 novembre** : remise des dossiers de subventions aux associations (Champcornu)
- **Samedi 14 décembre** : marché de Noël (rue des Halles)

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2019



Les manifestations **ouvertes au public** seront
référéncées dans l'agenda de la Ville

ATTENTION!

L'annonce de votre manifestation ne
vaut pas réservation de la salle !

Réserver impérativement auprès de
l'accueil de la Mairie

Merci de votre attention

QUESTIONS – RÉPONSES